



DFI a assisté le Cabinet du Premier Ministre à la formulation d'une Politique de partenariat destinée à définir l'aide et la coopération de l'aide 'au-delà de l'aide' avec ses partenaires au développement. La première mission a élaboré un document décrivant les principales politiques à adopter par le gouvernement. Les missions à venir seront consacrées à la rédaction la Politique de partenariat, aux discussions avec toutes les parties prenantes et à un protocole d'accord entre le gouvernement et les partenaires sur les objectifs de performance dans le domaine de la fourniture de l'aide et la coopération au-delà de l'aide.